www.frontignan.fr

novembre-décembre 2020
n°168

enville

à Frontignan la Peyrade

Frontignan la Peyrade

4
dossier

Crise sanitaire :

Soyons tous responsables et solidaires !

2
Combat >
Exxon-Mobil : derniers tests avant dépollution

8
En clair >
Transition énergétique : une urgence !

19
Portrait >
Lydie Gomez : Fédérer pour mieux commercer

combat

Alors que la dépollution du site de l'ancienne raffinerie commencera début 2022, Exxon/Mobil teste sa tente d'excavation, de novembre 2020 à mars 2021.

Dépollution : derniers tests grandeur nature

Après 15 années de combats menés par la Ville, ses habitants – qui ont été plus de 4000 à signer une pétition pour qu'Exxon dépollue le site - et l'association Action risque zéro à Frontignan/ARZF, de procédures et de procès, de négociations avec l'industriel et l'Etat, puis d'essais de méthodes, le chantier de dépollution débutera en janvier 2022 sur 60% des 11 hectares que compte le site.

Avant ces grands travaux, Exxon/Mobil teste le dispositif créé spécialement pour garantir le minimum de nuisances olfactives qui émaneront forcément de l'excavation de terre saturée d'hydrocarbures. Ces opérations sont menées sous une tente de 100 x 30 m, gonflable afin de faciliter son déplacement. Le test pilote a démarré dans la zone sud du site, en novembre, puis sera déplacé en décembre, pour valider cette manœuvre sur la zone nord, à partir de janvier 2021.

La qualité des eaux souterraines et des eaux superficielles dans le canal du Rhône à Sète sera suivie, le bruit sera mesuré, la voirie de la rue de la Raffinerie nettoyée et la ventilation de nuit réduite durant tout le chantier. Pour compléter les dispositifs techniques de surveillance des odeurs mis en place par Atmo* (capteurs), la vigilance citoyenne est activée avec la création d'un nouveau réseau d'alerte. Atmo va ainsi former des riverains volontaires afin qu'ils puissent signaler les odeurs dérangeantes.

Une fois ce test grandeur nature validé, Exxon/Mobil pourra lancer les grands travaux, dès le début de 2022. Il s'agira alors d'extraire les terres polluées et d'en traiter une partie sur place selon le principe des biopiles, testé sur site en avril 2016 et d'acheminer les plus polluées vers un centre de traitement spécialisé. La dépollution devrait durer environ trois ans, à partir de janvier 2022. Elle est financée en intégralité par le groupe Exxon.

« A la demande de la Ville, un réseau de nez citoyen capable d'alerter sur des odeurs suspectes est formé. »

Olivier Laurent, maire-adjoint délégué à la transition écologique, la prévention des risques et la qualité de l'air

* Atmo Occitanie est une association de surveillance de la qualité de l'air agréée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Retrouvez la présentation du test pilote sur frontignan.fr

édito

Nous avons besoin de cohésion

Après l'ignoble assassinat de Samuel Paty le 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine, je tiens, une fois encore, à témoigner le soutien de la Ville de Frontignan la Peyrade à sa famille ainsi qu'à toute la communauté éducative. Samuel Paty a été tué parce qu'il faisait son métier de professeur, parce qu'il apprenait à ses élèves à penser par eux-mêmes et à être capables de faire société dans toutes nos différences.
Face aux forces qui voudraient, par des actes terroristes ou par leur exploitation, semer la haine et la division, il nous faut au contraire réveiller les principes qui nous rassemblent, ceux qui sont le socle de notre République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.
De la cohésion autour de ces valeurs qui font notre singularité nationale, nous en avons également besoin pour faire face à cette crise sanitaire mais aussi économique et sociale, qui bouleverse nos quotidiens depuis 9 mois.
Pour faire face à l'impéritie de l'Etat et sa dérive autoritaire avec ce deuxième confinement dont les mesures ont été imposées sans concertation avec les élus locaux.

« Il nous faut réveiller les principes qui nous rassemblent, socle de notre République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. »

Comme vous, comme de nombreux maires, je ne comprends pas que soit refusé aux commerçants et artisans le droit de maintenir leur activité, ce qui reste possible pour la grande distribution et la vente à distance, créant ainsi un déséquilibre de concurrence tel qu'il risque d'être fatal à nombre d'entre eux. Je n'ai pas souhaité prendre un arrêté, qui, au contraire de protéger les commerçants, les aurait exposés à verbalisation et fermeture administrative. En revanche, membre de l'association des maires de France/ AMF, je souscris pleinement à la demande de son président au gouvernement pour la révision de la définition de « commerce de première nécessité », et même, plus largement de « première nécessité ».
Mais d'ores et déjà, la Ville, en partenariat avec la CCI de l'Hérault, propose des accompagnements individuels et collectifs pour aider les commerçants de la commune à trouver des solutions. Ensemble, nous pouvons tous faire preuve de solidarité et privilégier ce que proposent les producteurs et commerçants locaux pour sauver leur petite entreprise.
Bien sûr, je tiens à assurer à chaque Frontignanais.e.s et Lapeyradois.e.s que l'ensemble des élu.e.s et des équipes de la Ville sont au travail pour assurer la continuité du service public et du lien social, à tous les niveaux.
La vigilance et la solidarité de tous et toutes sont nécessaires pour surmonter cette crise aux multiples facettes.
Dans le plus grand respect des mesures sanitaires, nous devons nous entraider, nous soucier les uns des autres, nous protéger.

Michel Arrouy
Maire de Frontignan la Peyrade

dossier

Reconfinement : la Ville aux côtés de tous

Alors que le gouvernement a instauré un 2e confinement depuis le 29 octobre pour tenter d'enrayer la propagation du virus Covid-19, la Ville assure toutes ses missions de service public et réenclenche tous les dispositifs de solidarité, d'accompagnement et de soutien aux habitants et aux professionnels.

Conformément aux nouvelles mesures sanitaires en vigueur, la Ville maintient l'ouverture de nombreux* accueils et services municipaux durant cette nouvelle période de confinement. Hôtel de Ville, mairie annexe de La Peyrade, état civil, CCAS, espace solidaire Muhammad-Yunus, maison de services au public/MSAP, police municipale… sont ouverts au public, pour certains sur rendez-vous, pour répondre aux besoins de toutes et tous. Les structures d'accueil des tout-petits, les écoles, collèges et lycée sont ouverts, les dispositifs périscolaires fonctionnent et toutes les mesures sanitaires sont mises en place pour bien accueillir les enfants, qui doivent désormais être masqués dès 6 ans. Même si les mesures sont moins strictes que celles du 1er confinement, la limitation des déplacements, la fermeture des commerces de proximité, des activités de loisirs, des lieux de culture et de rencontre et bien d'autres désagréments rendent compliqué et difficile le quotidien de beaucoup. C'est pourquoi, la Ville réenclenche tous les dispositifs mis en place en mars dernier pour faciliter la vie de tous. Santé, avec la distribution de masques aux enfants et la mise à disposition des soignants de 2 espaces municipaux pour des centres de dépistage, solidarité envers les personnes isolées ou démunies, soutien à l'économie locale, accompagnement éducatif, fil d'infos pratiques quotidien… tout le service public municipal est mobilisé pour que chacun.e surmonte au mieux cette nouvelle phase de la crise sanitaire, économique et sociale.

« La Ville met tout en œuvre pour faciliter la lutte contre la pandémie, accompagner tous ceux qui en ont besoin et soutenir les actions solidaires. »

Michel Arrouy, maire

*Comme l'impose le gouvernement, la maison pour tous Désiré-Archimbeau, la maison des loisirs créatifs, le CinéMistral, le musée municipal, les salles de sport et les salles d'exposition sont fermés au public. Les permanences sont maintenues à la maison des services au public/MSAP et à l'espace de vie sociale Albert-Calmette (sur rendez-vous). L'Office de Tourisme n'accueille pas de public mais garde le contact via sa messagerie instantanée, par courriel ou téléphone..

Un site pour tout savoir www.frontignan.fr Un site pour tout sav

Rentrée masquée, entre urgence sanitaire et vigipirate

Lundi 2 novembre, malgré les nouvelles mesures sanitaires et le reconfinement, tous les élèves ont fait leur rentrée dans les écoles, collèges et lycée de la commune. Tous les services péri et extra scolaires sont ouverts et l'ensemble des structures d'accueil des tout-petits est opérationnel.

Après une année scolaire 2019/2020 fortement perturbée par la fermeture des établissements scolaires pendant plus de 3 mois et une rentrée de septembre placée sous le signe des consignes sanitaires, c'est une fois encore dans des conditions très particulières que s'est effectuée cette rentrée, après les vacances d'automne. Démarré par un hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, le retour à l'école, maintenu malgré le confinement, est aussi marqué par le passage du plan vigipirate au niveau « urgence attentat » et de nouvelles mesures sanitaires, notamment le port du masque obligatoire dès 6 ans. Dans chaque école, les espaces intérieurs sont organisés pour limiter les regroupements d'enfants, notamment dans les restaurants scolaires où 3 services successifs sont parfois nécessaires. Les entrées-sorties des établissements ont aussi été démultipliées afin de réduire les croisements de personnes. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels font l'objet d'une attention toute particulière.

« Vigilante sur toutes les règles de sécurité, la Ville est aussi attentive au maintien de l'accompagnement éducatif de chaque enfant en cette période difficile. »

Claudie Minguez, 1ère adjointe déléguée à la ville éducatrice

Gratuité des masques pour les élèves du CP au CM2

Alors qu'à la demande du gouvernement, le masque est devenu obligatoire à l'école pour tous les enfants à partir de 6 ans, la Ville, qui avait déjà doté enseignants et agents de masques lavables, a décidé de fournir 2 masques pédiatriques réutilisables aux 1300 élèves des écoles élémentaires de la commune pour ne pas faire peser cette nouvelle dépense sur les familles.

Toujours accompagnés !

Alors que bon nombre d'enfants rencontrent des difficultés dans leur scolarité en cette période difficile, les dispositifs d'accompagnement, Programme de réussite éducative/PRE et Contrat local d'accompagnement à la scolarité/CLAS, sont aussi actifs. La capacité d'accueil du CLAS étant limitée, ce sont dorénavant les enseignants qui repèrent les enfants qui ont le plus besoin de cet accompagnement, qui se déroule dans les écoles et collèges.

Santé et solidarité avant tout !

Pour faciliter la lutte contre le virus et permettre à tous, en particulier aux plus vulnérables, de se protéger au mieux, la Ville actionne tous les leviers et la solidarité s'organise.

« Depuis le début, la Ville travaille en étroite collaboration avec l'association des soignants, Coordination Santé Frontignan, et la directrice des maisons de retraite publiques pour faciliter leur travail nécessaire à tous. »

David Jardon,
élu délégué à la santé publique

Seniors, protégez-vous !

- **Tous les services d'aide à domicile, portage de repas et téléalarme sont plus que jamais maintenus.**
- **Pour éviter les déplacements, les boites de chocolats offertes par la Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année seront distribuées à domicile à partir du 8 décembre 2020.**
- **Dans les 3 maisons de retraite publiques de la commune, les visites sont autorisées, uniquement sur rendez-vous, et limitées à une demi-heure, deux personnes maximum, dans le plus strict respect des gestes barrières. Des rendez-vous en ligne sont aussi organisés.**

Besoin d'aide ?

- **Une plate-forme téléphonique est mise en place par le CCAS pour venir en aide aux personnes en difficulté : 04 67 18 50 03**
- **L'emploi du fichier du Plan national canicule est activé pour contacter les personnes les plus isolées afin de s'assurer qu'elles ne sont pas en difficulté et de les aider si nécessaire.**

*Service gratuit- Pour s'inscrire ou signaler une personne dans le besoin : **télécharger le formulaire d'inscription directement sur frontignan.fr** et le déposer dûment rempli au CCAS, 12 avenue Jean-Moulin.*

Plus d'informations au 04 67 18 50 58 ou par mail à p.forner@frontignan.fr

Aide alimentaire

- **L'épicerie sociale de l'espace solidaire Muhammad-Yunus reste ouverte**, sur rendez-vous, et poursuit la distribution de colis gratuits aux bénéficiaires et de colis d'urgence à l'extérieur des locaux. Le **Secours populaire** continue également ses distributions et les **Restos du cœur** ont entamé leur 36e campagne d'hiver depuis le 24 novembre.

Pour les personnes sans domicile

Depuis le 9 novembre, un service de douche et machine à laver est ouvert aux personnes sans abri au gymnase Alexandre-Soubrier.

Si vous voyez une personne en grande difficulté, n'hésitez pas à composer le 115 !

Pratique !

Des attestations de déplacement dérogatoire imprimées sont disponibles pour l'ensemble des habitant·e·s de la commune :

- **Hôtel de Ville**
- **CCAS**
- **État-civil**
- **Mairie annexe de La Peyrade**

Centres de dépistage gratuit

Pour faciliter le travail des soignants et leur permettre de tester un maximum de personnes, d'isoler les patients contaminés et de briser dès que possible les chaînes de contamination, la Ville a mis à disposition la cour de la maison des seniors Vincent-Giner et la salle de l'Aire pour la mise en place de centres de dépistage. Pour en savoir plus : frontignan.fr

La Ville et la CCI accompagnent les commerçants

Pour aider les commerçants à surmonter les difficultés dues au reconfinement national, la Ville et la Chambre de commerce et d'industrie/CCI de l'Hérault ont organisé une journée d'accompagnement.

Pas toujours évident de s'y retrouver et de bien comprendre les différents dispositifs de soutien mis en place par l'État, la Région, le Département ou encore l'Agglo,pour soutenir le commerce de proximité. Pour faciliter les démarches des commerçants, la Ville, en partenariat avec la CCI de l'Hérault et la nouvelle association de commerçants de la commune, Frontilap, a programmé une journée spéciale, le 12 novembre, salle Voltaire. Une quarantaine de commerçants, inscrits auprès du service commerce de la Ville, ont participé aux réunion d'information et rendez-vous individuels pour étudier concrètement chaque situation.

« Dès l'annonce du 2e confinement, la Ville a immédiatement réuni l'association des commerçants avec la CCI de l'Hérault afin de cerner leurs besoins urgents et de les accompagner au mieux pour sauver leur entreprise. »

Patrick Bourmond,
élu délégué au commerce et à l'artisanat

Accompagnement au numérique

Alors que l'Office de tourisme peut assurer, sur rendez-vous, l'accompagnement numérique des commerçants qui souhaitent créer un site ou une page facebook, la chargée d'animation territoriale de l'OT mettra en place prochainement des formations à la visibilité numérique pour aider les commerçants à développer leur service de cliquer et collecter.
Office de tourisme : 04 67 18 31 64 ou l.conan@frontignan.fr

Exonération de taxe

Comme elle l'avait fait durant le premier confinement, la Ville suspend le recouvrement des taxes d'occupation du domaine public/ODP durant la période de fermeture.

Où manger et faire ses achats ?

Pour trouver facilement où faire ses courses alimentaires et de produits essentiels en cette période de confinement, retrouvez en un clic sur frontignan.fr la carte interactive des commerçants de proximité ouverts, qui prennent les commandes ou qui livrent sur Frontignan la Peyrade. Le marché du centre-ville est maintenu les jeudis et samedis matin pour les produits alimentaires ainsi que le dimanche matin à La Peyrade.

Zone bleue

Pour favoriser au maximum les achats dans les commerces de proximité, lourdement pénalisés par les mesures gouvernementales, la zone bleue est maintenue pendant la durée du confinement.

la ville
en clair

Pour y voir plus clair sur les grands dossiers de la ville, une rubrique pour démêler le vrai du faux, le pour du contre, en laissant la parole à...

Transition énergétique : une urgence !

Pour en finir avec les énergies polluantes et dangereuses, la Ville met le cap sur les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire photovoltaïque citoyenne.

La toiture solaire sur l'école des Lavandins à La Peyrade, 1ère installation du bassin de Thau sur un bâtiment communal, produit l'équivalent de la consommation annuelle d'une dizaine de foyers.

Depuis la révolution industrielle, la consommation d'énergie n'a cessé d'augmenter. Elle a doublé au niveau mondial entre 1973 et 2018. Bien qu'elles soient en grande partie responsables de la pollution atmosphérique et du dérèglement climatique, les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), qui ne sont pas inépuisables, comptent à elles seules pour plus de 80% de la consommation mondiale d'énergies primaires. L'énergie nucléaire, qui représente quant à elle 17% de la consommation finale mondiale, pose la question des déchets radioactifs et du risque d'accident majeur dont les conséquences pourraient être désastreuses, comme ce fût le cas à Tchernobyl et Fukushima. Déjà engagée dans sa transformation écologique, la Ville développe les installations photovoltaïques et réinvente son modèle énergétique, avec pour ambition une ville durable, écologiquement innovante et toujours productrice d'énergie.

Parc photovoltaïque au sol

Attachée à la réhabilitation des friches industrielles, c'est sur le site de l'ancienne décharge des Près Saint-Martin, en face des cuves de BP-GDH, qu'un parc photovoltaïque au sol va prendre le soleil ! La société occitane Reden Solar, qui a remporté l'appel à projets lancé par la Ville, réalise cette centrale composée de 410 tables de 28 modules chacune, démantelable, recyclable et intégrée dans le paysage. Le coût de l'installation, 4 M€, est porté par la société et un financement participatif. Elle produira l'équivalent de la consommation annuelle de 2000 foyers de 4 personnes, soit plus de 7 000 MWh et 266 tonnes de CO^2 évités chaque année. Le loyer annuel versé à la Ville est fixé à 13 800 € de part fixe auxquels s'ajouteront 15% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation du parc, soit une somme estimée à environ 80 000 € par an.

Études d'impact réalisées, enquête publique favorable, projet présenté en réunion publique, permis de construire validé par le Préfet, bail de 25 ans signé par la Ville et le producteur d'énergie solaire, le site est fermé au public et l'aménagement commence en cette fin d'année par la plantation des arbres qui borderont le site.

Parole à ...

Eduardo Serodio, président de Thau énergies citoyennes/ TEC.

« TEC est une coopérative d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables, crée en 2017 à Frontigan la Peyrade.

Elle a pour but d'installer des centrales photovoltaïques sur les toitures de grands bâtiments, avec des entreprises de proximité, et de mener des actions de maîtrise de l'énergie.
Les projets sont initiés, portés et financés par des acteurs locaux, à savoir plus de 160 citoyens, 14 entreprises, 3 associations et 3 collectivités (Frontignan la Peyrade, Sète agglopôle Méditerranée et Mireval) au travers d'une société participative.
Après l'installation au Domaine de Stony et celle de la Ligue de Protection des Oiseaux à Villeveyrac en 2018, une nouvelle toiture a été équipée au groupe scolaire des Lavandins à La Peyrade. 1ère installation sur un toit communal, cette centrale a valeur d'exemple pour les autres collectivités du bassin de Thau.
Grâce à la vente de l'électricité produite, au bénévolat et à une subvention régionale, les recettes de la coopérative progressent avec une première année bénéficiaire ! Conformément aux statuts, l'ensemble des bénéfices est placé en réserve, ce qui vient conforter la bonne santé financière de la coopérative.
Nous souhaitons désormais amplifier notre initiative, en réalisant de nouvelles installations, à Frontignan La Peyrade et sur tout le territoire de l'agglomération, et en mobilisant de nombreux autres citoyens autour de la transition énergétique. »

Le vrai du faux

Les panneaux solaires ne se recyclent pas et l'énergie produite est perdue si elle n'est pas consommée immédiatement

Faux. Le taux de recyclage des panneaux solaires est de 96% et la mise en place d'une batterie permet de stocker l'énergie produite pour un usage différé.

Les panneaux solaires sont constitués en grande partie de verre, un matériau dont la recyclabilité n'est plus à démontrer, de même que pour l'aluminium qui constitue le cadre. Il y a ensuite les semi-conducteurs et les cellules en silicium pour la grande majorité des panneaux sur le marché. Ces éléments peuvent être également recyclés et réutilisés pour la fabrication de nouveaux panneaux. L'association professionnelle PV Cycle assure en France la collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie. On estime, en 2016, un taux de recyclage/réutilisation des panneaux photovoltaïques de 96 %.
Pour l'énergie produite non consommée immédiatement, chaque utilisateur peut choisir l'installation ou non de batterie de stockage dans le dispositif photovoltaïque, selon qu'il désire une autoconsommation totale ou partielle. Dans le premier cas, la mise en place d'une batterie permet de stocker l'énergie produite pour une utilisation différée. Dans le cas de l'autoconsommation partielle, le surplus d'énergie produite peut être injecté dans le réseau moyennant un revenu financier.

Olivier Laurent, maire-adjoint délégué à la transition écologique, la prévention des risques et la qualité de l'air « *Des progrès notables ont été faits sur la fabrication et le recyclage du matériel photovoltaïque, désormais fabriqué en France et parfaitement recyclable. Il s'agit d'une des filières les plus exemplaires ! Les installations de Frontignan la Peyrade sont et seront toutes créées avec des entreprises de proximité qui garantissent du matériel et un fonctionnement durables.* »

Un territoire privilégié pour le solaire

L'énergie solaire peut être utilisée pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage via des panneaux solaires thermiques et également pour la production d'électricité via des panneaux photovoltaïques. Avec un ensoleillement moyen annuel supérieur à 2250 heures sur le bassin de Thau, la commune possède un fort potentiel d'installation sur des bâtiments municipaux, agricoles, d'activités et chez les particuliers. Pour inciter à l'utilisation des énergies renouvelables, **le Plan local d'urbanisme/PLU favorise la pose de panneaux superposés**, moins coûteux et plus faciles à installer, excepté dans les périmètres de protection des monuments historiques, en zone agricole et naturelle, où seuls les panneaux intégrés restent autorisés pour préserver la qualité des sites et des paysages.

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.frontignan.fr

Septembre

Concours photo du port de plaisance

Choisis par le jury le 11, les gagnants du **concours sur le thème « la mer et l'enfant »** sont venus chercher leur prix, en ordre dispersé, **le 15**, faute de cérémonie officielle à cause de la crise sanitaire. Christine Bidaud suivie par Pierre Thoraval et Emilie Charre ont été les vainqueurs catégorie adulte et Léa Barissoni, Eloa Rech, Pierre Lecart et Julien Forat (3e ex-aequo) pour les jeunes. Les photos sont exposées à la maison du tourisme et de la plaisance jusqu'à la fin de l'année.

Hommage à Marcel Weber

Initialement prévu **le 19** puis reporté en raison des intempéries annoncées, **le dévoilement de la plaque** en l'honneur de Marcel Weber, président d'honneur de l'association Les Amis du musée et du vieux Frontignan, décédé en mai dernier, a finalement bien eu lieu à cette date, sur la capitelle dite « du Fer à cheval », en présence de son épouse, de Mireille Sendras, présidente de l'association et de l'équipe des capitelles.

Arts et culture à l'école

Lors du forum de rentrée, organisé **le 17**, Claudie Minguez, 1ère adjointe déléguée à la ville éducatrice et le service éducation artistique de la Ville ont proposé aux enseignant.e.s les différents **dispositifs d'éducation à la culture en temps scolaire.**

37e édition des Journées Européennes du patrimoine

Alors que les balades en extérieur ont été annulées en raison des mauvaises conditions météorologiques, **expositions et conférence** animée par l'archéologue et ancien chercheur au CNRS, Gilles Loison, sur la céramique néolithique à Frontignan, ont accueilli le public, au musée municipal, salle Jean-Claude Izzo et en l'église Saint-Paul, **le 19**.

Ville et agglo : les projets communs

Le maire, Michel Arrouy, et le conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique, 2e vice-président de Sète agglopôle, **ont accueilli le président et le 1er vice-président de l'agglo** François Commeinhes et Jean-Guy Majourel, **le 21** pour une visite de travail où de nombreux projets ont été abordés : travaux de protection du lido, site Mobil, future piscine, opération Cœur de Ville….

85 ans d'affiliation à la FFF !

En présence de Thierry Frountil, vice-président de l'Asfac, de Claude Caumet, ancien président, des membres du comité de direction et du directeur des sports de la Ville, Jean-Claude Printant, le président du District de l'Hérault représentant la Fédération française de football, a remis **une plaquette d'argent** pour saluer cette longue histoire commune, **le 22**.

Ça tourne !

Séries, courts ou longs métrages, Frontignan la Peyrade est devenue **un lieu d'accueil prisé pour de nombreux tournages**. Du 18 au 27 août, c'est à La Peyrade que Yohan Manca a posé ses caméras pour une scène de son film Mes frères et moi et, **le 21**, l'équipe de *Demain nous appartient* a tourné à la plage.

Spectaculaire démolition

Deux anciens bâtiments ont été démolis, les 22 et 23, pour permettre la construction, rue des cheminots, juste derrière la gare, de la nouvelle résidence de 12 logements, qui portera le nom de Jean-Guy Bernard, l'un des créateurs de *Resistance Fer*, le mouvement des cheminots durant la 2nde Guerre mondiale,.

Communication muscat

7 équipes d'étudiants de la Box Académie, une école de communication montpelliéraine, ont présenté **leurs projets pour promouvoir le muscat** à une délégation de producteurs (président du syndicat du cru, coopérateurs et producteurs indépendants) et l'élue déléguée au tourisme et à la promotion des produits locaux et du Muscat, Kelvine Gouvernayre, **le 25**.

Octobre

Protection du littoral

Dans le cadre d'un séminaire des agents du Département sur la démarche Hérault Littoral, les conseillers départementaux, Pierre Bouldoire et Sylvie Pradelle, ont accompagné une trentaine d'entre eux sur le chantier des **travaux de protection du lido, le 5**, en présence de Jean-Louis Molto, maire-adjoint délégué aux espaces portuaires et balnéaires.

Cirque contemporain

Du 8 au 11, la Ville a accueilli, en partenariat avec la Scène Nationale, le chapiteau rouge et blanc de la Cie *Akoreacro* sur le site de l'ancien stade de la Peyrade. Avec une jauge réduite de 500 à 300 places par représentation, 1200 spectateurs ont pu assister à ***Dans ton cœur***, un spectacle explosif entre portés acrobatiques, musique en direct et numéros de trapèze à couper le souffle.

Territoire vélo !

Une trentaine de personnes, dont l'élu municipal délégué à l'aménagement durable-2e vice-président de Sète agglopôle Méditerranée/SAM et les élus du canton, Pierre Bouldoire et Sylvie Pradelle, ont participé à la rencontre organisée par la Roue libre de Thau sur **le vélo dans le bassin de Thau, le 10**, salle Vincent-Giner. La Ville, SAM et le Département de l'Hérault y ont présenté leurs projets en faveur des déplacements cyclables.

La CCI aux côtés de la Ville

Après une visite du centre-ville de Frontignan en compagnie du maire Michel Arrouy et de plusieurs élus, **le 12**, André Deljarry, le président de la Chambre de commerce et d'industrie/CCI de l'Hérault, **soutient pleinement l'*Opération cœur de ville*** destinée à redynamiser le centre autour de 3 grands axes : redessiner les espaces publics, rénover l'habitat et soutenir le commerce.

Atelier tourisme

Après une saison touristique 2020 particulière, l'Office de tourisme a organisé, **le 12, des séances de travail** par filière (activités de pleine nature et nautisme, restauration et produits du terroir, hébergements). En présence de Kelvine Gouvernayre, élue déléguée au tourisme et à la promotion des produits locaux et du Muscat, une cinquantaine de professionnels du secteur a pu exprimer son ressenti sur la saison passée et échanger sur les perspectives d'avenir du tourisme de notre territoire.

À portée de clic !

Proposés **tous les mardis** du mois d'octobre, **les ateliers numériques pour seniors**, qui devaient réunir 6 personnes et 2 formatrices à la Maison de services au public/MSAP jusqu'à début décembre, ont dû être suspendus durant le confinement.

Vacances éducatives

Pour les vacances d'automne, 12 jeunes frontignanais, âgés de 6 à 12 ans, sont partis à Leucate, **le 18**, pour **une semaine de colonie** avec la Compagnie Circus à la mer dans le cadre du dispositif «Colos apprenantes », qui allie activités de loisirs, culturelles et sportives, et remobilisation scolaire. Un dispositif financé par la Ville et remboursé 80% par l'État.

L'Europe en commun

Dans le cadre de la 4e édition des Erasmus days, organisée par la Ville, le lycée Maurice-Clavel et la Maison de l'Europe, **du 15 au 17**, Clara et Diana, les deux volontaires européennes, espagnole et portugaise, accueillies à Frontignan la Peyrade depuis le 1er mars, accompagnées d'Andréa, volontaire roumaine accueillie à Magalas, ont expliqué et fait la **promotion des échanges entre pays européens** auprès des lycéens, en présence notamment de George Forner, conseiller municipal délégué aux jumelages.

Le Hip-hop mène la danse !

En lien avec les rendez-vous culturels proposés par la Ville, un **atelier de danse** hip-hop animé, **le 20**, par Driss Targhaoui, professeur, danseur et chorégraphe du centre de danse associatif Dimension34, a réuni 8 jeunes autour du spectacle Mektoub, présenté le soir même par la Cie La Nour, salle de l'Aire. L'occasion pour les jeunes de s'initier à la danse avant de rencontrer les artistes et de les découvrir sur scène

David Dufresne à Frontignan la Peyrade

Dans le cadre des rendez-vous du Festival international du roman noir/FIRN, l'écrivain et réalisateur David Dufresne, connu pour son travail autour des questions de police et de libertés publiques, était à Frontignan, **le 23**. Après un **Kfé noir** autour de son premier roman *Dernière sommation* avec la librairie La Cavale, il a débattu avec les nombreux spectateurs au CinéMistral après **la projection de son dernier film** *Un pays qui se tient sage*.

Dès la fin de l'année, de La Peyrade à Frontignan, le long du boulevard urbain, de nouveaux aménagements sécurisés pourront être empruntés, à pied, à vélo ou à trottinette !

Nouvelle voie douce

Bon pour la santé, bon pour la planète, moyen de transport écologique et économique, plus silencieux et rapide que la voiture sur les petits trajets urbains, facile à garer, le vélo, et plus généralement les modes de déplacement doux, offre quantité d'avantages. En période de crise sanitaire, il permet aussi d'éviter les transports en commun.

Alors qu'un nouveau tronçon de près de 2km a été réalisé le long du canal à La Peyrade en juin dernier par le Département, le plan action voirie/PAV communal continue d'adapter son réseau viaire aux modes de déplacements doux pour que piétons et cyclistes circulent en toute sécurité.

350 mètres linéaires de l'avenue du Maréchal-Juin – la partie située devant le centre commercial Les Portes du muscat entre le rond-point du Félibre et la montée du mas Reboul – sont totalement réaménagés, sur le même modèle que l'aménagement de la montée du Mas Reboul, avec la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton séparés des voies de circulation automobile.

Les travaux ont débuté mi-novembre pour environ 5 semaines. Une déviation est mise en place par l'avenue Rhin et Danube et les arrêts de bus sont déplacés le temps des travaux. Des plantations agrémenteront ce nouvel aménagement qui assurera une continuité cyclable entre La Peyrade et Frontignan.

Coût des travaux: 250 000 €

La ville à vélo !

- Plus de 40 km d'itinéraires cyclables sécurisés, de nombreuses zones 30 et une zone de rencontre limitée à 20km/h en cœur de ville
- Près de 350 places de stationnement vélo
- 2 itinéraires cyclables européens : les euro-véloroutes n°8, *La Méditerranée à vélo*, qui relie l'Espagne à la Grèce et n°17, *Via Rhôna*, qui s'étend de la Suisse à Sète
- L'office de tourisme et des professionnels du secteur arborent, depuis 2017, la marque accueil Vélo

Frontignan Plage

Restructuration du port de plaisance

Les travaux de restructuration et de modernisation du port de plaisance vont augmenter la capacité d'accueil (de 603 à 750 postes) sans accroître l'emprise du site. Ils débuteront en janvier, après la phase d'installation du chantier démarrée mi-octobre, par l'aménagement de l'avant-port, avec la création d'une cinquantaine de postes d'accostage et d'une promenade piétonne, rive Est. Suivront le réaménagement des bassins et le remplacement des pontons pour augmenter la capacité d'accostage ainsi que l'aménagement de l'espace dédié aux petits métiers de la pêche. Le dragage des bassins sera réalisé au fil des travaux, par secteur, afin de retrouver les profondeurs nécessaires à la navigation. Des réunions et courriers – pour s'adapter aux contraintes sanitaires- ont permis d'informer ont permis d'informer pêcheurs, plaisanciers, professionnels, commerçants riverains et autres usagers de la zone technique afin de les informer précisément et coordonner les activités de tous pendant la durée des travaux Prévus sur 3 ans, ils marqueront une pause pour chaque saison estivale.

Coût prévisionnel : 5 M € financés par la Région, le Département, Sète agglopôle et la Ville

Lido : Parachèvement des travaux

Les travaux de protection des 7 km de Lido, menés par Sète agglo pour contenir l'érosion et limiter le risque de submersion marine, suspendus durant la période estivale, ont repris comme prévu fin octobre. Ils se déroulent d'Est en Ouest avec l'installation des refends de ganivelles, perpendiculaires à celles déjà installées, ainsi qu'à amélioration des 60 accès piétonniers, ainsi que ceux dédiés aux pompiers, au passage d'engins de secours et d'entretien ou encore aux personnes à mobilité réduite/PMR. À la demande des riverains, des améliorations du passage à l'arrière du cordon dunaire, pour le rendre plus praticable, sont également programmées. La fin des travaux est prévue courant avril.

Coût : 8,74 M€ financés par l'Europe (28%), l'Etat (22%), Sète agglopôle (20%), Région (15%) et Département (15%)

Pielles

Le boulevard des Républicains espagnols prend forme

Les travaux de création du boulevard des Républicains espagnols et de son parking paysager avancent. Les terrassements sont d'ores et déjà terminés et les prochaines semaines seront consacrées aux différents réseaux ainsi qu'à la voirie. En janvier 2021, les travaux d'aménagement du parking commenceront. Un parking provisoire sera alors créé plus loin sur le boulevard. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour la saison estivale.

Coût du boulevard : 1 M€ porté par Hérault aménagement - Parking paysager : 1,1 M€ (55% Ville, 45% Département)

La Peyrade

Cheminement piéton sécurisé pour la Maison pour tous Désiré-Archimbeau

Initialement prévu au printemps, l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé qui relie la Maison pour tous Désiré-Archimbeau, ancien restaurant du groupe scolaire des Lavandins, la salle Bouvier-Donnat et l'école des Lavandins, a démarré fin octobre.

Coût : 30 000 €

Pour permettre à des enfants extra ordinaires de suivre leur scolarité à l'école ordinaire, une unité d'enseignement élémentaire autiste/UEEA a ouvert au sein de l'école élémentaire des Lavandins, à la rentrée des vacances d'automne.

L'école **pour tous !**

Avec déjà 3 unités locales d'inclusion scolaire/ULIS (classes pour des enfants à besoins spécifiques) et une classe de scolarisation précoce pour accueillir des enfants de moins de 3 ans avec mise à disposition d'une ATSEM, la Ville a fait de l'accès de tous à l'école un axe majeur de sa politique éducative, jusque dans les restaurants scolaires où les repas préparés par la cuisine publique Thau restauration sont adaptés à tous les enfants, quels que soient leurs particularités (régimes spécifiques, allergies alimentaires…). Dans cet esprit, une unité d'enseignement élémentaire autiste/UEEA, issue d'un travail collaboratif entre l'Education nationale, l'institut médico-éducatif/IME Les Hirondelles et la Ville, sous l'égide de l'Agence régionale de santé/ARS, vient d'ouvrir. Elle peut accueillir 10 enfants de 6 à 11 ans disposant d'un diagnostic d'autisme modéré et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent d'importantes difficultés de communication, de comportement et de centres d'intérêt. Dans une salle spécialement aménagée pour le confort et la sécurité des enfants autistes (un budget de 15 000 € financé par la Ville), cette nouvelle classe offre, dans une école ordinaire, un cadre spécifique et sécurisant pour mieux soutenir la réussite de ces enfants. Sur le même temps scolaire que tous les autres enfants pour favoriser le lien social, ils sont accueillis par un enseignant spécialisé et un accompagnant d'élèves en situation de handicap/AESH de l'Education nationale ainsi qu'un éducateur spécialisé et un accompagnant éducatif et social de l'IME. Les enfants atteints d'autisme participent à part entière à la vie de l'école, tout en modulant les temps individuels et collectifs. Les actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques sont réalisées dans la classe, ou si besoin dans une autre salle de l'école, selon un emploi du temps clairement établi en amont.

C'est au sein de l'école élémentaire Les Lavandins que cette nouvelle classe accueille les enfants.

« La scolarisation des enfants avec troubles du spectre autistique est un enjeu majeur du projet éducatif territorial de la Ville pour une école inclusive. »

Sophie Cwick, élue déléguée aux handicaps

Des services pour le public, en bref

Conciliateur de justice

Parce que le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide, confidentiel et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès, Christian Dasi, conciliateur de justice assermenté, tient une permanence tous les jeudis, de 9h à 12h, à la MSAP, rue député Lucien-Salette.
Sur rendez-vous :
christian.dasi@sfr.fr
04 67 18 50 64/06 74 95 52 34

Fêtes de fin d'année

Pour garder l'esprit de la fête malgré la crise sanitaire qui oblige à annuler les nombreuses animations prévues, dès le 4 décembre, les rues du cœur de ville s'illumineront, en bleu et blanc, avec de nouveaux décors, à découvrir aussi à La Peyrade et cette année dans le quartier de la plage ! Des sapins décorés seront aussi installés, place de l'Hôtel de Ville, devant la mairie annexe de La Peyrade, place Jean-Jaurès et rue Saint-Paul. Et tandis qu'un conte artistique, créé par l'association Cultures urbaines sans frontières/CUSF, investira, au mois de décembre, la place Gabriel-Péri dans le quartier de La Peyrade et le square de la Liberté en centre-ville, la traditionnelle crèche géante de Jean-Louis Delorme sera également visible à la chapelle Saint-Jacques, si les consignes sanitaires le permettent où en vidéo si elle ne pouvait pas accueillir les visiteurs.

carnet

AOÛT

Naissances

Amir de Larifa Ben Yedir et Driss Ben Yedir. Amir d'Hadami Aissaoui et Monir El Hadafe. Arya de Fanny Leboffe et Nicolas Lamblot. Casey-Gabriel de Guillaume Grelliere et Murielle Kalaha. Hugo de Typhaine Potier et Frédéric Bergeron. Inaya de Vanessa Laurent et Kader Debza. Kylian de Sophie Montalto et Anthony Pace. Lario de Julie Ramos et Jean-Christophe Baldachino. Lise de Typhaine Potier et Frédéric Bergeron. Luigi de Lauriane Lopez et Stéphane De Santis. Lya de Guillaume Moranda et Gwladis Hernandez. Mellina d'Halima Tourkan et Kamal Baddouch. Milan de Cindy Tiphaine et Lionel Helissey. Naïa d'Héléna Moreno et Frédéric Redoules. Neyssa d'Eolia Ramos dit Laurent et Mohammed El Akili. Noé de Sylvie Perrin et Fabrice Musset. Safaâ de Rachida Oulgour et Faska Ben Yedir. Samuel d'Emeline Médard et Dimitri Martinez. Tom de Préscillia Gomes et Mike Pace.

Mariages

Faïza Annachif et Mohamed Ben Lakbir. Sandra Boulet et Michaël Courtier. Jean Germain et Valérie Imparato. Nathalie Garcia et Xavier Gineste. Emilie Caulet et Nicolas Hollevoët. Laurent Husson et Cindy Mir. Thierry Laffont et Caroline Maïna. Sophie Fortino et Johann Soto. Line Negret et Adrien Soum. Jennifer Rodriguez et Jean-Mickaël Tessadri.

Décès

Marie-Thérèse Anfray veuve Peccatte. Monique Baeza épouse Senechal. Daniel Balsière. Emilio Cruz. Manuel Da Cruz. Catherine Garcia veuve Zanardo. Liliane Gaudin épouse Delorme. Emile Gout. Ginette Guiraud veuve Vuolo. Serge Jammes. Caténo Lavuri. Simone Mercadal veuve Tudès. Francine Padovani veuve Lafon. Carmelo Palamara. Sylvie Parguel épouse Bonnecaze. Laurianne Parsy. Julien Salacroup. Dienka Waskiw veuve Montesinos.

SEPTEMBRE

Naissances

Emma d'Émeline Guffroy et Fifamey Ahouandogbo. Giovanni de Deborah De Gregorio et Cyrille Martineau. Julia de Marie-Mathilde Eckmann et Arnaud Blanquin. Loucia de Stella Valette. Soyonne de Myriam Offmann et Bryan Calimar. Swann d'Ammaria Krim et Fabrice Gaignard.

Mariages

Richard Barbosa et Justine Moreno. Thomas Bruel et Coralie Carla. Ludovic Comba et Marilyne Series. Hugo Despretz--Roquere et Morgane Polge. Renaud Dorléans et Nadège Réaux. Mohamed Fourka et Myriam Hamdi. Rachel Arki et Yanis Friekh. Loïc Gavens et Laura Ramadier. Marcel Leonard et Heidi Tauhiro. Céline Barat et Denis Pujol. Boris Reverte et Gwladys Scalingi. Lisa Jimenez et Kévin Saïs. Nelly Rollet et Christian Schwander.

Décès

Albertine Auriol veuve Bonhomo. Anne Becquer veuve Zanota. Gabriel Biagio. Claire Bourret veuve Lagarde. Jackie Castanier. Jean Marie Cauvet. Aimé Crespo. Francette Ferreres épouse Montolin. Liliane Fournier. Marie-Thérèse Grégu. Georgette Guglieta veuve Valat. Geneviève Jullian épouse Touat. Paulette Julmy épouse Kientz. Jean Leroy. Marie Lionnet veuve Perié. André Merlin. Juliette Morro veuve Sabio. Joseph Munoz. Jérôme Rojas. René Rouquayrol. Marcel Roux. Jacky Scarabelli. Smina Sid Otmane. Cindy Torteau épouse Aït-Ouali.

OCTOBRE

Naissances

Aarôn de Ketsia Padmanabadoo et Franck Rosi. Djibril d'Ilhem Ben Haddou et Jérémy Vernhet-Julien. Marin de Gléda Ruelle et Alexy Arnal. Noé de Magali Coulloc'h et Benoit Sikorski. Shems d'Ibtissame Lojdi et El Walid Jalali. Zoé de Julie Elssass et Pierrick Esteve.

Mariages

Bernard Alemany et Hélène Godard. Julien Alix et Constanza Salazar Arias. Charles Daumas et Audrey Tourre. Julie Gau et Luca Militti. Jade Beneito et Jérémie Rilos. Jérémy Roig et Lilia Saïd.

Décès

Martine Arnaud épouse Gandon. Josette Baudou veuve Brunet. Francine Bonsignore épouse Monti. Huguette Coulomb épouse Caulet. Angèle Delbaere veuve Kordylas. Rose Derrieu veuve Mas. Huguette Gineste veuve Vidal. Joséphine Marti veuve Subra. Ginette Montagné veuve Morel. Françoise Montoya épouse Dormegnie. Suzanne Moulard veuve Denis. Huguette Pace veuve Jacomino. Aïcha Tobelem. Yvonne Venter épouse Castelain. Carmen Zamora veuve Perez.

expressions des élus

Les élus de la Majorité

L'école laïque pour apprendre à vivre ensemble

Le 21 octobre, nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, assassiné à la sortie de son collège quelques jours auparavant. Au-delà de l'émotion que nous partageons tous et des innombrables polémiques qui entourent cet acte effroyable, nous tenons à réaffirmer notre plein soutien à sa famille, aux enseignants et aux élèves. Nous tenons à redire notre attachement indéfectible à l'école : l'école de la République, l'école laïque, qui porte dans ses missions et ses principes mêmes, le rejet de l'ignorance et des violences qui en découlent.

Rendue obligatoire et gratuite pour tous les enfants par Jules Ferry en 1882, l'école est laïque. Chaque enfant de France, fille ou garçon, quelles que soient les origines, la condition sociale, les opinions ou la religion - ou l'athéisme - de sa famille, est accueilli sans différenciation ni discrimination. La laïcité repose sur 3 principes intangibles : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi. La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

La mission de l'Ecole, et donc du métier d'enseignant, est d'instruire, de transmettre des connaissances et des savoirs et de développer en chaque élève son esprit critique et sa capacité d'un jugement autonome. Cela ne peut se faire que dans le respect des valeurs fondamentales de la République : liberté, égalité, fraternité. C'est le lieu où nous apprenons, dans le respect des différences et des lois de notre pays, à vivre ensemble. Elle est cette école de l'intelligence dont Jean Rostand disait qu'elle vise à « *former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler* ». Elle est le lieu où chaque enfant apprend à comprendre, à discerner, à se confronter, à s'ouvrir, à s'épanouir... le lieu où on respecte et on apprend les libertés : la liberté de pensée, la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune, la liberté d'expression... La réponse à l'effroi qui nous saisit n'est donc pas dans le déferlement de la haine et la surenchère liberticide mais dans le renforcement de l'éducation pour tous, l'école de l'égalité des chances, de la bienveillance et du respect. Ce sont les meilleures armes pour lutter contre les fanatismes et obscurantismes de tous poils.

Plus que jamais, nous devons défendre cette école-là, lui donner davantage de moyens et à ses personnels, davantage de reconnaissance. Nous avons besoin d'affirmer toujours plus fermement notre laïcité comme condition essentielle pour vivre ensemble dans une société de paix.

Le groupe majoritaire

M. le maire, directeur de la publication, ayant estimé que l'expression des conseillers municipaux d'opposition destinée à paraître dans la présente édition était contraire aux exigences de la loi du 29 juillet 1881, celle-ci n'est pas publiée.

Lydie Gomez, 44 ans. Elle préside Frontilap, la nouvelle association de commerçants et artisans de Frontignan la Peyrade.

Fédérer pour mieux commercer !

Prothésiste ongulaire depuis plus de 15 ans, d'abord à domicile puis dans son salon Lyd'nails, où elle propose également des soins esthétiques, Lydie Gomez est à l'initiative de la création, en octobre dernier, de la nouvelle association de commerçants, Frontilap (pour Frontignan la Peyrade). Elle en est aussi la présidente. Sa vocation ? « *Redynamiser le secteur en fédérant un maximum de commerçants et artisans en activité sur la commune, en créant du lien avec les clients ou encore en organisant des animations commerciales et festives* » explique-t-elle. « *Toujours engagée dans l'associatif, en qualité de parent d'élève où au sein du Thau handball, il me semblait fou, en tant que commerçante, qu'une ville telle que la nôtre n'ait pas d'association digne de ce nom. C'est pourquoi, avec le photographe, Olivier Leleu et le boulanger Nicolas Jovanovic, respectivement secrétaire et trésorier de Frontilap, nous avons décidé de relever le défi. Et nous savons que ça ne sera pas facile !* »
Et pour cause, à peine plus de 10 jours après le lancement de l'association, la France était reconfinée, et la majorité des commerces fermés.

« *Frontilap s'est tout de suite organisé. Nous avons un groupe Facebook fermé* qui nous permet d'échanger les infos, de nous entraider… et une page**, dédiée aux clients. Qui est ouvert ? Livre… ? Tout y est ! Sur le groupe fermé, nous accueillons et aidons tout le monde aujourd'hui mais dès janvier, il faudra s'acquitter d'une cotisation d'adhésion annuelle de 50 € »*.
Réunis par la Ville avec la CCI de l'Hérault le 2 novembre, Lydie et ses deux collègues ont exprimé les besoins des commerçants, notamment sur les différentes aides possibles, les démarches administratives ou encore la communication numérique. La Ville, en partenariat avec la CCI, a organisé, le 12 novembre, une journée d'information, salle Voltaire, à laquelle une quarantaine de commerçants ont participé sur des temps collectifs et des rendez-vous individuels. L'Office de tourisme propose aussi des formations pour développer sites web, pages facebook et service de retrait au magasin.

***commerçants&artisansfrontignanlapeyrade**
****Frontilap**

Le Temps des Fêtes 2020

www.frontignan.fr
ville_de_frontignan
VilleFrontignanOfficiel
VilleFrontignan

MON CŒUR DE VILLE FRONTIGNAN

Frontignan la Peyrade
laville**en**fête !

enville à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00. www.frontignan.fr. Directeur de la publication : Michel Arrouy. Rédaction et photos : Direction communication, Marion Ricard, Tiziana Annesi, Esso SAF. Maquette : Delphine Bonnet. Mise en page : Julie Jourdan. Tirage : 14 400 exemplaires. Impression : Imprimerie Maraval

PEFC IMPRIM'VERT® CITEO FSC

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement

Même si vous avez apposé sur votre boîte aux lettres l'autocollant «stop pub» édité par le ministère de l'écologie, vous devez recevoir votre magazine enville. si ce n'était pas le cas, contactez-nous.